



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### INÉGALITÉS SOCIALES : LE RAPPORT DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE EST ATTENDU PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE LA RÉGION

**Québec, le 17 octobre 2011** – Au lendemain du Forum sur les inégalités sociales qui s'est tenu le 6 octobre dernier, le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) interpelle le directeur régional de santé publique sur l'importance sociale et économique de l'action communautaire autonome.

Ce forum était l'une des dernières étapes avant la rédaction finale du rapport du directeur régional de santé publique. Ce rapport, prévu pour janvier 2012 devrait, selon le ROC 03, faire état des avancées socio-économiques importantes que permet l'action communautaire autonome dans la grande région de Québec malgré la famine financière dont souffre le monde communautaire autonome québécois.

D'ailleurs, la conférencière, le Dre Shelley-Rose Hyppolite, présente au forum, a démontrée l'importance de renforcer l'action communautaire et de reconnaître les concertations existantes en les rendant accessibles à tous les citoyens. Car le citoyen perd de plus en plus sa place au sein des différents conseils d'administration et établissements en santé et services sociaux au profit d'experts.

Le ROC 03 craint donc les conclusions que le rapport du directeur régional de santé publique risque de tirer : « Nous ne souhaitons pas que le rapport en vienne à affirmer qu'une réforme des politiques sociales est nécessaire. De merveilleuses réalisations ont été possibles grâce à ces politiques telles les CPE ainsi que le programme d'assurance médicaments partiellement public par exemple. », explique madame Vicky Brazeau, directrice générale du ROC 03.

En poursuivant son rôle **d'alternative** pour les citoyens, l'action communautaire autonome parvient à abattre une quantité énorme de travail à un coût dérisoire



de ce qu'il en coûte dans le réseau de la santé. Madame Brazeau mentionne : «Avec nos méthodes de gestion simples et transparentes, **nos opérations coûtent moins de la moitié de ce que le réseau exige** et ce, malgré nos demandes répétées d'obtenir un financement adéquat qui nous permettrait d'être encore plus productifs.»

### **Budget déficient**

Rappelons que les 2886 organismes communautaires rattachés au ministère de la Santé et des Services sociaux se partagent un maigre 1% du budget total de la santé et des services sociaux. Plus de 2 000 000 de personnes au Québec utilisent les activités et services offerts par les organismes communautaires autonomes de la province chaque année.

### **100% autonome**

Regroupant près de 200 organismes membres atteignant plus de 2000 emplois et près de 12 000 bénévoles, le ROC 03 est un véritable leader en matière de représentation des droits et intérêts des organismes communautaires autonomes oeuvrant en santé et services sociaux de la grande région de Québec. Fort de presque 20 années de lutte acharnée pour la protection du filet social, le cheval de bataille du ROC 03 demeure l'autonomie de ses membres. Rappelons que plus de 50% des organismes qui doivent cesser en partie ou complètement leurs activités le font dû à un manque de financement.

-30-

**Pour informations :**

**Yannick Bérard**

**Responsable des communications**

**Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03)**

**[communications@roc03.com](mailto:communications@roc03.com)**

**Téléphone : 418.928.1575**

